

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge

Obtention de l'acte :

à l'origine,
postale***26066516***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

11 MAI 2026DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0842 720 855**

Nom

(en entier) : **LetsBuild Belgium SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Place du Luxembourg 1, boîte 5, 1420 Braine-l'Alleud, Belgique****Objet de l'acte : Nomination commissaire**

Extrait de l'assemblée générale écrite de LetsBuild Belgium SA (la "Société") datant du 20 juin 2025 :

Les actionnaires approuvent et adoptent à l'unanimité les résolutions suivantes :

[...]

8. RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE

Les actionnaires décident de renommer Forvis Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant son siège à Avenue du Boulevard 21, boîte 8, 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique, représentée par Sébastien Schueremans, en tant que commissaire de la Société, d'accorder à Hadrien Chef, Violette Keppenne et Mathilde Drion, avocats, et à Sofía Ballesteros García, paralégal, ou tout autre avocat ou paralégal du cabinet Osborne Clarke BV, chacun agissant seul et avec pouvoir de substitution, le pouvoir d'agir au nom et pour le compte de la Société afin de se conformer aux obligations légales résultant desdites décisions, et en particulier la publication d'un extrait desdites décisions aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour des informations relatives à l'inscription de la Société au registre des personnes morales de la Banque-Carrefour des Entreprises. Les mandataires sont autorisés à signer tout document, formulaire, registre, notification ou lettre et à prendre toute action nécessaire auprès du tribunal de l'entreprise, des guichets d'entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises et plus généralement, à prendre toute action nécessaire émanant desdites décisions.

[...]

Il est résolu dans une procuration spéciale du 22 avril 2026 se référant à l'assemblée générale écrite de la Société du 20 juin 2025 décidant de procéder au renouvellement du mandat de Forvis Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant son siège à Avenue du Boulevard 21, boîte 8, 1210 Saint-Josse-ten-Noode, représentée par Sébastien Schueremans, en tant que commissaire de la Société, d'accorder à Hadrien Chef, Violette Keppenne et Mathilde Drion, avocats, et à Sofía Ballesteros García, paralégal, ou tout autre avocat ou paralégal du cabinet Osborne Clarke BV, chacun agissant seul et avec pouvoir de substitution, le pouvoir d'agir au nom et pour le compte de la Société afin de se conformer aux obligations légales résultant desdites décisions, et en particulier la publication d'un extrait desdites décisions aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour des informations relatives à l'inscription de la Société au registre des personnes morales de la Banque-Carrefour des Entreprises. Les mandataires sont autorisés à signer tout document, formulaire, registre, notification ou lettre et à prendre toute action nécessaire auprès du tribunal de l'entreprise, des guichets d'entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises et plus généralement, à prendre toute action nécessaire émanant desdites décisions.

Pour extrait analytique
Sofía Ballesteros García
Mandataire spécial

Déposée en même temps:

- La procuration spéciale du 22 avril 2026

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).